

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-518/SG/CD fixant la date d'ouverture et la durée de la 1er session ordinaire de 1972 de la Chambre des Députés.

n° 72-518/SG/CD

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
5 avril 1972

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1972

Date du numéro
10 avril 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 247/7e L du 4 avril 1972 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas qui fixe la date d'ouverture et la durée de la première session ordinaire 1972 de la Chambre des Députés. En conséquence, la Chambre des Députés est convoquée le jeudi 13 avril 1972 à 9 heures.